Réf. Farde e-Assemblées : 2734187

N° OJ : **89**

Projet d'Arrêté - Conseil du 21/09/2026

Objet : Subside 2026.- Propreté publique.- Asbl "Promo Jeunes".- Montant : 2.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'asbl "Promo Jeunes" s'engage à organiser des actions de sensibilisation à la propreté publique pour lequel elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 2.000,00 EUR à l'asbl "Promo Jeunes";

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 2.000,00 EUR à l'asbl "Promo Jeunes pour la sensibilisation à la propreté publique pour les enfants et les habitants.- Article 87605/33202 du budget ordinaire 2026.

Annexes :